

No de Division : 01 – Montréal  
No de Cour: 500-11-057984-201  
No de Surintendant: 41-2618727

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

**LA CORDÉE PLEIN AIR INC.**, personne insolvable ayant son siège social et sa principale place d'affaire au 2159, Ste-Catherine Est, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2K 2H9.

Débitrice

- et -

**MNP LTÉE.**

Syndic

---

**QUATRIÈME RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA REQUÊTE DE LA DÉBITRICE  
POUR PROROGATION DE DÉLAI EN VUE DE  
DÉPOSER UNE PROPOSITION CONCORDATAIRE**  
(Paragraphe 50.4 (7) et 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

---

**I. INTRODUCTION**

1. Le 17 février 2020, La Cordée Plein Air inc. (la « **Débitrice** », ou la « **Société** ») a déposé un Avis d'intention de faire une proposition (« **l'Avis** ») conformément à l'article 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **Loi** »);
2. Le Syndic MNP LTÉE (le « **Syndic** ») a consenti à agir comme syndic à la proposition;
3. Le 26 février 2020, la Débitrice a déposé un état de l'évolution de l'encaisse pour la période du 17 février 2020 au 22 mars 2020, et le Rapport de la personne insolvable sur l'état de l'évolution de l'encaisse. Le Syndic a produit son rapport aussi le même jour;
4. Le 18 mars 2020, le 30 avril 2020 et le 12 juin 2020, la Débitrice a déposé trois demandes de prorogation de délai qui furent accordées par la Cour jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020, au 15 juin 2020 et au 30 juillet 2020 respectivement, afin de permettre à la Débitrice de continuer ses démarches de restructuration;
5. Depuis le 17 février 2020, le Syndic assiste la Débitrice notamment en surveillant régulièrement les recettes et débours;
6. En date des présentes, considérant la situation actuelle, la Débitrice n'a pas pu déposer une proposition et requiert un délai additionnel pour ce faire;

## II. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

7. La Cordée est une entreprise québécoise qui, à travers plus de soixante ans d'histoire, a contribué à façonner le paysage du plein air au Québec. La Société voit le jour en 1953 et est d'abord fondée à titre de coopérative ayant pour mandat la vente d'uniformes scouts à bon prix. De la petite boutique de 1953, La Cordée est maintenant devenue l'une des plus importantes références vouées entièrement aux amateurs de sports de plein air en Amérique du Nord;
8. Au courant des années 2000, la croissance de la Société a été assurée avec l'ouverture de nouveaux points de vente à Laval et St-Hubert (2001 et 2005) ainsi que par l'acquisition de la boutique de plein air le Yéti situé sur la rue St-Laurent à Montréal (2015) et de La Vie Sportive située à Québec (2018);
9. Les problèmes financiers de la Société ont débuté suite à l'acquisition de La Vie Sportive en 2018. Des dépassements de coûts de 1M \$ pour les améliorations locatives, l'arrivée de nouveaux compétiteurs spécialisés ainsi qu'un retard dans le commerce en ligne ont tous été des facteurs ayant contribué aux problèmes financiers. Selon les états financiers de la Société, des pertes de 0.8M \$ et 3.3M \$ ont été enregistrées au courant de l'année fiscale 2018 et 2019;

## III. PLAN DE RESTRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENTS RECENTS

10. Ci-après sont résumés les faits saillants depuis le dépôt de l'Avis, tels que décrits dans les rapports pour les trois dernières prorogations de délai déposés à la Cour :
  - a. Depuis le dépôt de l'Avis, la Débitrice a entrepris plusieurs actions afin de revoir sa structure de financement et pouvoir maintenir et restructurer ses opérations. Des discussions avec plusieurs intervenants, y compris des investisseurs potentiels, sont toujours en cours;
  - b. La Société demeure en communication avec le représentant de la Banque Nationale du Canada (« **BNC** ») ainsi que les représentants de Sports Industry Credit Association (« **SICA** ») qui représente la grande majorité de ses fournisseurs;
  - c. En date du 19 mars 2020, la Débitrice a résilié le bail du local utilisé comme centre de distribution sis au 405, rue Marien, Montréal (Québec). Cet avis n'a pas été contesté et le bail en question est résilié depuis le 18 avril 2020. L'inventaire qui y était entreposé a depuis été rapatrié dans ses différentes succursales. La Débitrice a pris entente avec son locateur pour le loyer payable et a convenu de laisser sur place sans frais et de manière temporaire du rayonnage palettisé et des convoyeurs qui seront éventuellement vendus;
  - d. La Société a dû fermer temporairement ses magasins et sa plateforme web le 19 mars 2020 conformément aux mesures gouvernementales imposées en lien avec le COVID-19;
  - e. La Débitrice a pris entente avec ses locateurs à Québec et St-Hubert pour les mois d'avril et mai. La Débitrice a tout récemment pris une entente avec son locateur à Laval pour les mois d'avril et mai et le tout sera payé dans la semaine à venir;

- f. Malgré le fait que plusieurs administrateurs ont démissionné de leur poste au sein du conseil d'administration, deux administrateurs siègent toujours au conseil d'administration;
  - g. La Débitrice a reçu une confirmation de l'extension de la période de réclamations en vertu de sa police d'assurance pour les officiers et dirigeants jusqu'au 30<sup>r</sup> juillet 2020. Une demande d'extension sera présentée pour étendre la couverture au-delà du 30 juillet;
  - h. En date du 16 avril 2020, la Débitrice a été en mesure de redémarrer sa plateforme web et a par conséquent réembauché 45 employés pour supporter ses opérations;
11. Suite aux nouvelles mesures gouvernementales annoncées en mai, les succursales ont graduellement ouvert leurs portes au public. Des efforts importants ont été déployés pour la préparation des succursales afin de respecter les mesures sanitaires et de distanciations requises. Ci-dessous se trouve un sommaire des dates d'ouverture des succursales:
- a. Succursale de Québec : ouverture le 18 mai 2020;
  - b. Succursale de Montréal (Boul. St-Laurent): ouverture le 25 mai 2020;
  - c. Succursale de St-Hubert : ouverture le 27 mai 2020;
  - d. Succursale de Montréal (Boul. Ste-Catherine) ouverture le 28 mai 2020;
  - e. Succursale de Laval : ouverture le 30 mai 2020;
12. En date des présentes, la Société emploie 233 employés;
13. Depuis la Troisième prorogation du délai, la Débitrice, avec l'assistance du Syndic, a entrepris des pourparlers avec des investisseurs potentiels. Ces négociations ont abouti à la signature d'une lettre d'intention avec l'un des investisseurs potentiels (**l'Investisseur**) et à la préparation d'une proposition que la Débitrice entendait déposer avec le soutien de ses fournisseurs représentés par SICA;
14. Or, bien que la Débitrice espérait déposer sa proposition ce lundi 27 juillet 2020, elle n'a pas encore réussi à obtenir le soutien souhaité de ses fournisseurs;
15. Malgré le contexte très difficile et hors de son contrôle, la Débitrice continue d'explorer les options pour le dépôt d'une proposition viable à ses créanciers ou à défaut d'explorer les options pour une liquidation ordonnée de ses actifs, y compris possiblement dans le cadre d'une transaction devant être approuvée par la Cour conformément à l'article 65.13 LFI;
16. La Débitrice, avec l'aide du Syndic, entend donc utiliser les dix-neuf (19) prochains jours afin de continuer ses discussions et démarches de restructuration en vue de faire une proposition à ses créanciers;
17. À titre subsidiaire, si ces négociations échouent, la Débitrice entend procéder à la liquidation ordonnée de ses actifs;
18. La Débitrice sollicite donc un délai additionnel de dix-neuf (19) jours afin de lui permettre de poursuivre le processus qu'elle a entamé le 17 février 2020 et de déposer une proposition viable;

20. Au courant de la période du 1<sup>er</sup> juin au 26 juillet 2020, le Syndic a assisté la Débitrice notamment en surveillant régulièrement ses recettes et débours. Ci-dessous se trouve un sommaire des faits saillants de la dernière période :

- a. Variation positive nette de l'encaisse de 1.14M \$ au courant de la période;
- b. Les ventes ont été supérieures de 1.57M \$ comparativement aux prévisions, principalement en raison de la bonne performance des ventes web et de la réouverture des succursales;
- c. La Débitrice a remboursé les fournisseurs qui détenaient une réserve du droit de propriété un montant d'environ 539 000\$;
- d. Les achats d'inventaires ont été supérieur d'environ 500 000 \$ comparativement aux prévisions, principalement en raison du succès des ventes et afin de conserver une offre intéressante pour la clientèle;
- e. Les débours de salaire et DAS ont été supérieurs d'environ 291 000 \$, principalement en raison de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« **SSUC** ») qui était inclut à l'encontre des débours. La SSUC a finalement été encaissé le 27 juillet et est présentée dans les prévisions de flux monétaire, tel que décrit ci-dessous;
- f. Les remises de taxes de vente ont été supérieures d'environ 140 000 \$, principalement en raison de la bonne performance des ventes;
- g. Les paiements de loyers ont été inférieurs d'environ 144 000 \$ comparativement aux prévisions en raison du report du paiement de loyer d'avril et de mai pour un de ces locateurs. Le paiement de ces loyers est prévu dans les semaines à venir selon une entente de principe convenue avec le locateur. Cette entente est à formaliser dans les jours à venir;

Pour plus de détail, une copie du rapport préparé par le Syndic à l'égard des résultats pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 26 juillet 2020 est jointe en **Annexe A**;

21. Copies de l'état de l'évolution de l'encaisse de la Société pour la période du 27 juillet au 30 août 2020, de même que les Rapports de la personne insolvable et du Syndic sont joints en **Annexe B**. Les faits saillants de ces projections au niveau de l'évolution de l'encaisse sont les suivants :

- a. Variation nette négative anticipée d'environ 377 000 \$ durant la période;
- b. Cette variation inclut un remboursement de 200 000 \$ en faveur de fournisseurs revendiquant une réserve du droit de propriété;
- c. Un remboursement de capital sur la dette à long terme d'environ 120 000 \$ est également prévu au courant de la période. À la suite de ces paiements, un total d'environ 418 000 \$ aura été remboursé sur la dette à long terme depuis le début de l'Avis;
- d. Les projections prévoient une continuité des opérations web et des cinq succursales;
- e. Le paiement intégral des loyers courants ainsi que les loyers impayés d'avril et de mai pour la succursale de Laval sont inclus aux prévisions, selon une entente de principe convenue

avec le locateur. Cette entente est à formaliser dans les jours à venir;

- f. Un montant d'environ 349 000 \$ pour la SSUC a été reçu le 27 juillet et est inclus à l'encontre des débours salariaux pour la première semaine des prévisions. La demande pour la période 3 (10 mai au 6 juin) pourra être présentée à partir du 30 juillet;
22. La Débitrice a récemment présenté une réclamation d'assurance pour interruption d'affaires auprès de son assureur. L'assureur a refusé ladite réclamation;
23. Le gouvernement fédéral a annoncé l'AUCLC destinée aux petites entreprises en raison de la crise sanitaire. La Débitrice, n'étant pas une petite entreprise locataire touchée aux fins de ce programme, demeure dans l'attente d'un programme visant les moyennes et grandes entreprises;
24. Tel que décrit précédemment, la Société a déployé énormément d'efforts et d'énergie depuis le dépôt de l'Avis à la gestion de la crise liée au COVID-19. La Société doit d'ailleurs continuer à déployer des efforts pour assurer la conformité des succursales aux mesures gouvernementales. Cette situation a ralenti les démarches de restructuration et rend très difficile l'élaboration de projections financières;
25. La Débitrice requiert du temps additionnel afin de continuer ses discussions et démarches de restructuration en vue de faire une proposition viable à ses créanciers;

#### **IV. AUTRES**

26. Le Syndic est d'avis que :
  - a. la personne insolvable a agi et toujours agi de bonne foi et avec diligence;
  - b. la Société serait dans une meilleure position pour faire une proposition viable, si l'extension actuelle était accordée; et
  - c. l'extension, si elle est accordée, ne causera pas un préjudice grave à l'un ou l'autre des créanciers.

**V. RECOMMANDATIONS**

27. Le Syndic est d'avis que si cette honorable Cour prolonge le délai pour déposer la proposition pour une période de dix-neuf (19) jours après l'expiration du délai, soit jusqu'au 18 août 2020, la Débitrice pourrait être en mesure de soumettre une proposition viable à ses créanciers;

Respectueusement soumis,

Fait à Montréal, ce 28<sup>e</sup> jour de juillet 2020

**MNP LTÉE**



---

Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE  
Syndic désignée

## **Annexe A**

Suivi des recettes et débours de la Débitrice  
Pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 26 juillet 2020

**La Cordée Plein Air Inc.****Suivi des recettes et débours réels**

Pour la période de 8 semaines terminée le 26 juillet 2020

(non vérifié - en dollar canadien)

	TOTAL			Notes
	1 juin au 26 juillet 2020			
	8 semaines			
	Réel	Prévisions	Variance	
<b>Encaissements</b>	<b>6,441,335</b>	<b>4,875,000</b>	<b>1,566,335</b>	<b>1</b>
<b>Déboursés</b>				
Réserve de propriété	539,033	819,067	280,034	2
Paiement de capital sur la dette	89,778	89,778	0	
Intérêts sur la dette	28,035	29,000	965	
Intérêts sur la marge de crédit	4,019	10,000	5,981	
Frais bancaires et cartes de crédit	124,292	105,000	(19,292)	
Inventaire	734,952	235,000	(499,952)	3
Frais opérationnels	538,704	596,000	57,296	
Salaires et DAS	1,148,819	858,131	(290,688)	4
Taxes de vente	609,615	469,443	(140,172)	5
Loyer	368,690	512,690	144,000	6
Assurances groupe	41,257	46,540	5,283	
Assurances affaires	32,846	32,846	-	
Honoraires professionnels	177,612	207,500	29,888	
	<b>4,437,652</b>	<b>4,010,995</b>	<b>(426,657)</b>	
<b>Variation nette</b>	<b>2,003,683</b>	<b>864,005</b>	<b>1,139,678</b>	
<b>Marge de crédit au début de la période</b>	<b>(1,387,452)</b>	<b>(1,387,452)</b>	<b>-</b>	
<b>Marge de crédit à la fin de la période</b>	<b>616,231</b>	<b>(523,448)</b>	<b>1,139,678</b>	

**Notes:**

- 1- Les ventes ont surpassé les attentes de la direction.
- 2- Les ventes de stocks sujets aux réserves de propriétés ont été moins importantes qu'anticipées.
- 3- En raison du succès des ventes, la Société a acheté de l'inventaire afin de conserver une offre intéressante pour la clientèle.
- 4- L'encaissement de la Subvention salariale d'urgence du Canada était prévu au courant de la semaine 6. La demande pour la période 1 et 2 a été effectuée et la compagnie a reçu les fonds le 27 juillet.
- 5- Les remises de taxes de vente ont été supérieures aux prévisions, principalement en raison des ventes plus élevées que prévu.
- 6- L'écart positif au niveau des loyers est expliqué par le report du paiement des loyers d'avril et de mai pour un local qui était prévu au courant de la période. Le paiement de ces loyers est prévu dans les semaines à venir selon une entente de principe convenue avec le locateur. Cette entente est à formaliser dans les jours à venir.

## **Annexe B**

État de l'évolution d'encaisse

Pour la période du 27 juillet au 30 août 2020

**La Cordée Plein Air Inc.****Flux monétaires prévisionnels**

Pour la période de 5 semaines se terminant le 30 août 2020

(non vérifié - en dollar canadien)

	1	2	3	4	5	Total	Notes
	27 juil. 2020	3 août 2020	10 août 2020	17 août 2020	24 août 2020		
	2 août 2020	9 août 2020	16 août 2020	23 août 2020	30 août 2020		
<b>Encaissements</b>	<b>525,000</b>	<b>500,000</b>	<b>500,000</b>	<b>450,000</b>	<b>450,000</b>	<b>2,425,000</b>	<b>1</b>
<b>Déboursés</b>							
Réserve de propriété	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	200,000	2
Paiement de capital sur la dette	59,765	-	-	-	59,765	119,529	3
Intérêts sur la dette	16,000	-	-	-	16,000	32,000	3
Intérêts sur la marge de crédit	10,000	-	-	-	10,000	20,000	
Frais bancaires et cartes de crédit	50,000	-	-	-	50,000	100,000	3
Inventaire	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	500,000	4
Frais opérationnels	95,000	75,000	75,000	75,000	75,000	395,000	5
Salaires et DAS	(74,108)	-	275,000	-	275,000	475,892	6
Taxes de ventes	-	-	-	286,331	-	286,331	
Loyer	256,345	-	-	-	184,345	440,690	7
Assurances groupe	-	-	-	-	-	-	
Assurances affaires	16,423	-	-	-	16,423	32,846	
Honoraires professionnels	40,000	40,000	40,000	40,000	40,000	200,000	8
	<b>609,425</b>	<b>255,000</b>	<b>530,000</b>	<b>541,331</b>	<b>866,533</b>	<b>2,802,288</b>	
<b>Variation nette</b>	<b>(84,425)</b>	<b>245,000</b>	<b>(30,000)</b>	<b>(91,331)</b>	<b>(416,533)</b>	<b>(377,288)</b>	
<b>Marge de crédit au début de la période</b>	<b>616,231</b>	<b>531,806</b>	<b>776,806</b>	<b>746,806</b>	<b>655,475</b>	<b>616,231</b>	
<b>Marge de crédit à la fin de la période</b>	<b>531,806</b>	<b>776,806</b>	<b>746,806</b>	<b>655,475</b>	<b>238,943</b>	<b>238,943</b>	

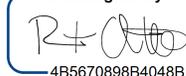
Cet état des flux monétaires projetés a été préparé conformément à l'article 50.4 (2)(a) de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité et doit être lu conjointement avec le rapport du syndic sur les flux monétaires.

Daté le 28 juillet 2020, à Montréal en la province de Québec

La Cordée Plein Air Inc.

La Cordée Plein Air Inc.

DocuSigned by:



4B5670898B4048B...

Robert Chartrand

Directeur des achats, des opérations et ressources humaines  
29/07/2020

DocuSigned by:



BF319750541F426...

Emmanuelle Ouimet

Présidente-directrice générale  
29/07/2020

MNP Ltée



Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE  
Vice-présidente principale

## **La Cordée Plein Air Inc.**

### **Notes relatives aux flux monétaires prévisionnels**

Pour la période de 5 semaines se terminant le 30 août 2020

**Les prévisions d'encaissements et de déboursés ont été établies par la direction selon les données historiques disponibles. L'impact de la pandémie COVID-19 sur les résultats est cependant difficilement prévisible et il pourrait avoir des variations importantes entre les résultats réels et les prévisions.**

#### **Notes:**

##### **1 - Ventes**

Les prévisions ont été préparées selon une hypothèse de continuité des affaires pour tous les magasins et le web.

##### **2 - Réserve de propriété**

Pour toutes les ventes faites après le 18 mars 2020, les projections prévoient un remboursement aux fournisseurs pour les biens faisant l'objet de réserve de propriété, de façon hebdomadaire au fur et à mesure que ceux-ci seront vendus.

##### **3 - Dette et frais bancaires**

Le remboursement de la dette à long terme continue tel que prévu dans la convention de prêt.

Les frais bancaires et de cartes de crédit sont estimés à environ 3% des ventes.

##### **4 - Inventaire**

Les projections prévoient des achats ciblés pour des commandes spéciales, des opportunités d'affaires et/ou des produits ciblés permettant d'attirer le consommateur seront maintenus.

##### **5 - Frais opérationnels**

Les frais opérationnels comprennent les frais de vente (incluant frais d'expédition), d'administration et d'occupation (excluant les loyers) minimaux afin d'assurer la sécurité et le maintien des différents actifs.

##### **6 - Salaires et DAS**

Les projections prévoient la rémunération des employés reliés à la préparation des commandes web et des ventes en magasin. Une partie du personnel administratif a également été réembauché afin de soutenir l'équipe web et des magasins, effectuer le reporting financier pour les différents créanciers et les autres tâches administratives. Des vacances aux employés ont été budgétées pour la période estivale.

L'encaissement de la SSUC pour la période 1 et 2 (15 mars au 11 avril et 12 avril au 9 mai) est prévu à la première semaine des prévisions (à l'encontre des déboursés de salaires).

##### **7 - Loyer**

Les projections incluent le paiement des loyers selon les termes des contrats signés avec les propriétaires ainsi que les retards des mois d'avril et mai pour la succursale de Laval selon une entente de principe convenue avec le locateur. Cette entente est à formaliser dans les jours à venir.

##### **8 - Honoraires professionnels**

Les frais professionnels comprennent les coûts reliés à l'avis d'intention.

District de: Québec  
No division: 01 - Montreal  
No cour: 500-11-057984-201  
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 30  
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état  
de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
La Cordée Plein Air Inc.  
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

la Direction de La Cordée Plein Air Inc., a/ont émis les hypothèses et établi en date du 28 juillet 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période allant du 27 juillet 2020 au 30 août 2020.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 28 juillet 2020, à Montréal en la province de Québec.

---

La Cordée Plein Air Inc.  
Débiteur

---

Nom et fonction du signataire  
autorisé

DocuSigned by:  
*Emmanuelle Primet* PDG  
BE319750541E426

Nom et fonction du signataire  
autorisé

29/07/2020

DocuSigned by:  
*R+ Otto*  
4B5670898B4048B...

Dir opérations

29/07/2020

District de: Québec  
No division: 01 - Montreal  
No cour: 500-11-057984-201  
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 30 - Annex  
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état  
de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
La Cordée Plein Air Inc.  
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Pertinence :

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer le présent Avis d'intention de faire une proposition.

Notes de projection :

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

Conjecturales :

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historique. L'impact de la pandémie sur les résultats est difficilement prévisible et pourrait influencer les résultats réels.

Daté le 28 juillet 2020, à Montréal en la province de Québec.

---

La Cordée Plein Air Inc.

DocuSigned by:  
  
BF319750541F426... PDG

29/07/2020

DocuSigned by:  
  
4B5670898B4048B... Dir opérations

29/07/2020

District de: Québec  
No division: 01 - Montreal  
No cour: 500-11-057984-201  
No dossier: 41-2618727

\_ FORMULAIRE 29 \_

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
La Cordée Plein Air Inc.  
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de La Cordée Plein Air Inc., en date du 28 juillet 2020, qui porte sur la période allant du 27 juillet 2020 au 30 août 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable (ou la personne insolvable) aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis:  la direction et les employés de la personne insolvable ou  la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par  la direction ou  la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

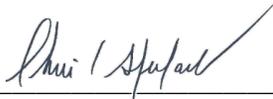
Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 28 juillet 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité

1155 Boul René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

District de: Québec  
No division: 01 - Montreal  
No cour: 500-11-057984-201  
No dossier: 41-2618727

\_FORMULAIRE 29\_ - Annexe  
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse  
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
La Cordée Plein Air Inc.  
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer le présent Avis d'intention de faire une proposition.

Notes de projection:

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historiques. L'impact de la pandémie sur les résultats est difficilement prévisible et pourrait influencer les résultats réels.

Daté le 28 juillet 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité

1155 Boul René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

No. Cour : 500-11-057984-201  
No. Surintendant : 41-2618727

---

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

---

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE  
PROPOSITION DE :

**LA CORDÉE PLEIN AIR INC.**

Débitrice

- et -

**MNP LTÉE**

Syndic

---

**QUATRIÈME RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA  
REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR PROROGATION DE  
DÉLAI EN VUE DE DÉPOSER UNE PROPOSITION  
CONCORDATAIRE**

*(Paragraphe 50.4(9) de la Loi sur la faillite et  
l'insolvabilité)*

---

**MNP LTÉE**

1155, boulevard René-Lévesque Ouest  
19<sup>e</sup> étage  
Montréal, QC H3B 4V2

Téléphone : (514) 932-4115  
Télécopieur : (514) 932-9195